

Fête du village et brocante
le 02/09/18



Mamirolle

Actus

N°41 - Septembre 2018

Sortir à Mamirolle

Chanter Brel, ils relèvent le défi

30 sept. à 15h00
Salle des fêtes de Mamirolle

Joël chante Brel

Au chant, Joël Jacquelin
A l'accordéon, Christophe Girard
Au piano, André Hawrylko
Illustrations, Pierre Duc
En avant première, Subtile Idée

Entrée adulte : 10 €
Gratuit pour les moins de 15 ans
Renseignements et Réservations : Tél. 07 81 39 66 84
Mail : concertbrelmamirolle@gmail.com

En mettant leur sensibilité et leur virtuosité au service du texte et de la musique, Joël Jacquelin au chant, guitare, violon, Christophe Girard à l'accordéon, André Hawrylko au piano et Pierre Duc à l'illustration en direct, réussissent à toucher le public et lui faire vivre l'émotion que procurent les chansons, toujours d'actualité, de ce grand poète disparu qu'était Jacques BREL.

Ils vous enchanteront par la qualité de leur interprétation car ce sont, avant tout, des professionnels qui se sont déjà déplacés dans notre région et même à l'étranger.

Le concert «Joël chante Brel»

c'est le 30 Septembre à 15h à la Salle des Fêtes de Mamirolle avec, en avant-première, le groupe « **Subtile idée** ».

Entrée adulte : 10 €. Gratuit pour les moins de 15 ans.

Petite restauration et buvette sur place.

Renseignements et réservations :

Tél. 07 81 39 66 84

mail : concertbrel.mamirolle@gmail.com

Ce concert est organisé par l'Association Familles Rurales et la bibliothèque « Ma Bulle » de Mamirolle avec le soutien de tous les bénévoles.

N'hésitez pas à réserver votre après-midi !

L'équipe organisatrice

Les municipales
Conseil Municipal du 30/05/18 et du ??
Info Radar
Colette Chassaing

Les associations
Joël chante Brel
Ponnyboy forever
Infos AFR, Reprise AFDC
Les 30 ans de La Mancine
Atelier d'écriture
Don de livres
Fête de l'école, du village
Café de rentrée
Les 30 ans des Vétérans du foot
Initiation à l'aéronautique

« Ponnyboy Forever » à Mamirolle !

Votre bibliothèque municipale « Ma Bulle » vous propose de venir vous détendre au théâtre. La Cie du Grand Chariot, de l'association des Artistes à la campagne, jouera « **Ponnyboy Forever** ». Une pièce écrite et mise en scène par Sébastien Barberon,



le 06/10/18 à la salle des fêtes

Ponnyboy Forever raconte la vie d'une famille du Montana, dans le Nord-Américain. Une famille qui porte sa condition à bout de bras, parce que la situation économique est difficile, parce que le handicap s'est invité, parce que l'envie d'être ensemble se mêle à l'envie d'être ailleurs. Et puis il y a Nikole. La belle Nikole, la voyageuse sans but, la fille sans maison. Parce qu'elle s'invite dans la vie des Castillo, elle sera probablement, sans le savoir, sans le vouloir, l'élément détonateur. Le petit grain de sable dans le moteur. Une légère infusion... Incision. C'est drôle et c'est cruel à la fois. C'est la vie.

Oui, il y a, dans le portrait de cette famille, un mélange de générosité et de noirceur. Dans Ponnyboy Forever, les enfants sont déjà des adultes mais tout les ramène à leur condition autour de la mère. Ils refusent le départ, ou l'espèrent sans en trouver l'issue. Comment s'affranchir de sa condition ? Est-il nécessaire de vouloir autre chose ? Et

la question se pose dans beaucoup de familles. Et bien d'autres questions. Pour bien d'autres frères, d'autres soeurs, d'autres pères ou d'autres mères. La musique, jouée en direct, participe à l'action et rythme les 10 journées de cette histoire.

Nous vous attendons donc nombreux le samedi 6 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Mamirolle.

Entrée 8 €, gratuit pour les moins de 15 ans.

Peggy Ruffin

Les entreprises
Boucherie ambulante
Berna

Conseil Municipal du 30/05/2018

Vote des subventions aux associations fixées par le Conseil municipal :

Article 6574	Budget 2018
AFCAC	180 €
Club des retraités	500 €
Comité d'animation	1 500 €
AFR de Mamirolle	2 300 €
AFR de Mamirolle - bibliothèque	2 450 €
Fédération Amis des Maisons de retraite	100 €
ASSM Foot	1 800 €
Karaté Club de Mamirolle	350 €
Association sportive La Mancine	1 750 €
ESM Handball	2 300 €
Association Thaï Boxing Club	250 €
Association sportive La Mancine Anniversaire des 30 ans de l'association	400 €
Total	13 880 €

Travaux d'aménagement de la Grande Rue: signature du marché de travaux

Pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Grande Rue et après analyse des différentes propositions reçues, la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'études COQUARD.

Le Conseil Municipal décide :

- d'attribuer le marché de travaux au SAS BONNEFOY TP (Mandataire) et SAS PELLEGRINI, pour un montant de 366 481,05 € HT soit 439 777,26 € TTC.
- d'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération au budget communal 2018.

Forêt, achat parcelle boisée cadastrée section B n°6

Dans le cadre de la succession de M. THOLOMIER Robert, Mme THOLOMIER Christiane, épouse FREY a informé, par courrier en date du 12 mars 2018, la commune de l'intention des successeurs de vendre la parcelle boisée cadastrée section B n°6 - lieu-dit « Sous La Buchotte » d'une superficie de 49a 60ca pour un montant de 5 200 €.

Cette parcelle étant contiguë à des parcelles communales et présentant un intérêt certain pour la commune de Mamirolle selon les services de l'ONF, le Maire propose de se porter acquéreur de cette parcelle au prix susmentionné, hors frais d'acte notarié (estimé à 780 €), avec l'accord du Conseil municipal.

Fixation d'un tarif spécial pour l'enlèvement et l'élimination des dépôts sauvages

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la redevance incitative a été instaurée, depuis le 1er septembre 2012, par la Communauté d'Agglomération du

Grand Besançon sur l'ensemble de son territoire, dont la commune de Mamirolle.

Compte tenu de ce nouveau mode de facturation du traitement et de la collecte des déchets, la commune se retrouve face à des incivilités, tels que les dépôts sauvages d'ordures ménagères.

Ainsi, le Maire propose d'instaurer un forfait d'intervention d'un montant de 180 € lié à l'enlèvement et à l'élimination de ces dépôts sauvages constatés sur le domaine public par le personnel communal. Cette amende sera à facturer uniquement lorsque les auteurs de ces incivilités auront été identifiés par le Maire, un agent assermenté de la commune ou la gendarmerie, avec l'accord du Conseil Municipal.

Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) - Désignation d'un délégué pour la protection des données

A compter du 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le RGPD approuvé officiellement par le Parlement Européen en avril 2016. Ce RGPD, qui remplace les lois nationales telles que la loi informatique et libertés en France, unifie la protection des données et facilitera la libre circulation des données dans les 28 états membres de l'UE.

Une donnée à caractère personnel représente toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Le non-respect de cette obligation pourra aboutir à des sanctions administratives, financières et/ou pénales du représentant légal de la personne morale.

C'est pourquoi il convient de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD) qui aura pour mission de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD.

Son rôle sera de :

- informer et conseiller l'organisme (responsable de traitement, sous-traitants, employés) ;
- réaliser l'inventaire et la cartographie des données de l'organisme et de leurs traitements (qui, quoi, pourquoi, où, jusqu'à quand, comment) ;
- conseiller, accompagner à la gestion du registre de traitements des données personnelles ;
- contrôler et veiller au respect du règlement et du droit national en termes de protection des personnes physiques et de droit d'accès ;
- piloter la conformité en continu et identifier les actions à mener au regard des risques sur les droits et libertés des personnes ;
- concevoir des actions de sensibilisation ;
- conseiller l'organisme sur la réalisation d'études d'impact sur la protection des données et la vie privée, et en vérifier l'exécution ;
- coopérer avec la CNIL, autorité de contrôle.
- Le Délégué à la Protection des Données (DPD) n'est pas le responsable des traitements.
- Il doit, en tout état de cause, exercer ses missions en

toute indépendance, vis-à-vis du responsable de traitement (le maire), et il ne peut être sanctionné pour avoir exercé ces missions.

Le conseil municipal, approuve la désignation d'un Délégué à la protection des données (DPD).

Signature de la convention entre le Département du Doubs et la commune - RD n°221: Travaux d'aménagement de la traversée d'agglomération avec l'aval du Conseil Municipal

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Grande Rue, Route Départementale n°221, initiés par la commune, une convention ayant pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières de réalisation de ces travaux a été rédigée par le Département du Doubs.

Cette convention prévoit notamment les équipements à réaliser, le programme technique des travaux et les engagements financiers des parties, permettant ainsi à la commune de satisfaire aux conditions d'éligibilité du FCTVA.

Conseil Municipal du 28/06/2018

Budget principal: décision budgétaire modificative n°1

Budgétisation des crédits pour l'aide à l'accession à la propriété : *Section d'investissement - En dépenses*

Chapitre 204-subventions d'équipements versées +3400 € art. 20422-aux personnes de droit privé- bâtiments

Chapitre 020-dépenses imprévues d'investissement -3400 €

Versement d'une subvention à l'association Tennis Club de 900 €

Aide à l'accession à la propriété

Accord versement d'une aide à l'accession à la propriété de 1000 € à M. DIGUE Kevin et Mme BARBEROT Marjorie, pour le financement d'une maison d'habitation au lotissement «La Vye de Gennevilliers».

Opérations d'ordre, amortissement des aides à l'accession à la propriété pour :

- M. QUERRY et Mme POTIER accordée par délibération n°2015/85, d'un montant de 1000 €.
- M. et Mme FOURNIER David et Jessy accordée par délibération n°2016/75, d'un montant de 1200 €.
- M. et Mme DI PINO Alexandre et Sophie par délibération n°2016/61, d'un montant de 1000 €.
- M. AYMONIER et Mme CHOPARD accordée par délibération n°2016/102, d'un montant de 1200 €.
- M. et Mme MAGLOIRE accordée par délibération n°2016/101, d'un montant de 1200 €.

S'agissant de subventions d'investissement, les règles de la comptabilité publique prévoient l'amortissement de ces sommes sur 5 ans par le biais d'opérations d'ordre. Vu la modicité des sommes, le Conseil Municipal amortit les subventions susmentionnées en une seule fois, sur l'exercice 2018.

Durée d'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement versée à la CAGB (Opérations d'ordre)

Par délibération n° 2018/28 du 21 mars 2018, le Conseil Municipal a approuvé le principe de mise en œuvre de l'attribu-

tion de compensation d'investissement.

Les attributions de compensation d'investissement étant assimilées à des subventions d'équipement, les règles de la comptabilité publique prévoient leur amortissement en fonctionnement, par le biais d'opérations d'ordre, sur une durée maximale de 5 ans lorsqu'elle finance des biens mobiliers, du matériel ou des études et sur une durée maximale de 30 ans lorsqu'elle finance des biens immobiliers ou des installations.

Il est précisé qu'en 2018, l'attribution de compensation d'investissement à verser par la commune à la CAGB s'élève à 4 711.50 € et concerne les charges d'investissement évaluées par la CLECT dans son rapport du 29/01/2018 et relatives au transfert de la compétence Eaux Pluviales.

Considérant le faible montant, le Conseil Municipal décide d'amortir, en une seule fois, sur l'exercice 2018, l'attribution de compensation d'investissement 2018 à verser à la CAGB.

Neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des attributions de compensation d'investissement (Opérations d'ordre)

Par délibération n° 2018/28 du 21 mars 2018, le Conseil Municipal a approuvé le principe de mise en œuvre de l'attribution de compensation d'investissement.

Le Conseil Municipal décide de procéder, par opérations d'ordre budgétaire, à la neutralisation totale de la dotation aux amortissements de l'attribution de compensation d'investissement d'un montant de 4 711.50 € versée, en 2018, par la commune à la CAGB sur l'exercice 2018.

Signature de la convention d'attribution d'un fonds de concours par la CAGB à la commune pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Grande Rue

Conformément aux dispositions de la délibération n° 2018/08 du 9 février 2018, le maire a déposé à la CAGB, un dossier de demande de subvention dans le cadre du fonds « Centre de Village » pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Grande Rue. Dans le cadre de cette opération, des trottoirs seront créés pour faciliter les déplacements des piétons, des ouvrages de sécurité seront installés pour réduire la vitesse automobile et des zones de stationnement seront identifiées. La réfection de la voirie est également prévue, avec reprise complète des enrobés (la couche de roulement sera prise en charge par le Département du Doubs). Des zones enherbées seront également aménagées.

La CAGB a décidé, par délibération du 24 mai 2018, d'attribuer à la commune un fonds de concours de 45 994 €.

Suppression de deux postes d'adjoint technique territorial et création de deux postes d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

L'avancement de grade est la promotion d'un fonctionnaire à un grade supérieur d'un même cadre d'emploi. Considérant que deux agents remplissent toutes les conditions statutaires requises pour être promus au grade supérieur, considérant la qualité du travail fourni par ces agents et leur implication dans leur travail, le Conseil Municipal décide de supprimer deux postes d'adjoints techniques territoriaux et de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2018 et un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} octobre 2018.

FRANCAS : fixation des tarifs d'accueil du Mercredi : demi-journée avec et sans repas pour les enfants scolarisés et non scolarisés à Mamirolle

Le 2 mai 2018, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir, à compter de la rentrée 2018, le CLSH le mercredi matin avec proposition de repas le midi et fixe les tarifs suivants :

	Enfants scolarisés à Mamirolle		Enfants extérieurs, non scolarisés à Mamirolle	
	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas
Tranche 1 de 0 à 800	4.05 €	7.57 €	Tarif unique: 9.85 €	Tarif unique: 15.90 €
Tranche 2 de 801 à 1000	5.61 €	9.13 €		
Tranche 3 de 1001 à 1200	5.91 €	9.43 €		
Tranche 4 de 1201 à 1400	6.21 €	9.73 €		
Tranche 5 Plus de 1400	6.33 €	9.85 €		

Revalorisation du tarif du chauffage pour la location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} juillet

			Grande salle	Salle annexe
			Tarif du chauffage Du 01/10 au 30/04	
1 ^{er} cercle, 2 ^{ème} cercle, 3 ^{ème} cercle	Avec cuisine	1/2 journée	56 €	32 €
		Journée	95 €	48 €
		Week-end	148 €	72 €
	Sans cuisine	1/2 journée	56 €	32 €
		Journée	95 €	48 €
		Week-end	148 €	72 €
Location du vendredi	Dès 14h00	0 €	0 €	
	Dès 18h00	0 €	0 €	

Urbanisme

Décision de PC

- JEANNIN Maxime et Laetitia, construction d'une maison d'habitation de 151,14 m², garage de 37.82 m², accord le 11/05/2018,
- CHARVOZ Christophe, construction d'un abri à ossature bois ouvert sur terrasse existante, accord le 23/05/2018,
- VALENÇON D. et MANGIN C., construction d'une mai-

son individuelle de 138.50 m², garage de 43.80 m², accord le 25/05/2018,

- BERGEZ Philippe, construction d'un garage de 24 m², accord le 24/05/2018.

Dépôt de PC modificatif

- SDIS 25, Réduction des dimensions de l'auvent arrière, modification de la position des lanterneaux en toiture, modification du tracé de la voirie à l'arrière, modification du tracé de la voirie au niveau du parking du personnel, ajout de plantations d'arbres, suppression des acrotères sur la partie existante, suppression du bandeau transparent façade nord-ouest de l'extension, modification de la position et de la dimension de la signalétique façade sud-ouest.

Dépôt de PC

- SCI COMBOTTES, extension d'un local professionnel de type artisanal de 219 m².

Décision de DP

- PITON Alexandre, pose d'une fenêtre de toit, accord le 11/05/2018,
- MAGLOIRE Raphaël, installation d'un portail, d'un portillon et de palissades, accord le 22/05/2018,
- SAINT-HILLIER, création d'une ouverture en façade Sud-Est, accord le 29/05/2018,
- NAEGELY David, construction d'un poolhouse et d'une terrasse couverte en ossature bois, toiture végétalisée, accord le 19/06/2018,
- GRANDCLEMENT Nicolas, création d'un abri voiture en bois, refus le 11/06/2018,
- BOUVANT Frédéric, construction d'un abri ouvert accolé à la maison d'habitation, accord le 07/06/2018,
- BEGUE Fred, installation d'un portail, d'un portillon et de palissades, accord le 18/06/2018,
- SCI DES NIVERNAIS, pose de 5 fenêtres en toiture, accord le 18/06/2018,
- FOURVEL C., création d'une ouverture, accord le 28/06/2018.

Dépôt de DP

- DAVID E. et COINÇON N., construction d'un abri de jardin de 15.84 m².

Etat civil

Naissance

- Le 28/04/2018, LAMBERT Automne,
- Le 09/06/2018, MOYSE Romane.

Mariage

- Le 16/06/2018, Antoine BOUILLET et Aurélie VEUVE,
- Le 30/06/2018, Thierry BALOCHE et Patrycja PIENIEK,
- Le 21/07/2018, Laurent DECHAUME et Virginie GUICHARD.

L'A.F.R. de Mamirolle vous informe

L'Association Familiales Rurales de Mamirolle sera présente, à travers ses différents ateliers au Forum des Associations le 1er septembre 2018 à Mamirolle. Pour la saison 2018/2019, voici déjà une première information concernant les différentes activités proposées :

Pour les Enfants

- La ludothèque « La Toupie » les 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 9h00 à 11h30 au local périscolaire,
- La danse « Enfants » chaque jeudi soir à la salle des fêtes avec une nouveauté, l'ouverture
- d'un cours de Step pour les 10-12 ans, sous condition d'avoir assez d'enfants inscrits,
- L'atelier « Théâtre enfants » qui pourrait reprendre mais qui est à reconstruire avec un professeur, un projet et des élèves, à la salle des fêtes de Mamirolle
- L'atelier « Bébés-livres » pour les enfants jusqu'à 3 ans, 1 mardi sur 2 à la bibliothèque de Mamirolle.

Pour les adultes

Les activités manuelles et culturelles

- L'atelier « Création » qui se déroule le mardi à l'ancienne mairie, toute la journée.
- L'atelier « Couture » les lundi et mercredi soirs avec un cours pour les débutant(e)s, à l'ancienne Mairie.
- La chorale « Au Fil Des Chants » et le chœur de femmes « Sopralti » en répétitions les mardis soir à l'ancienne Mairie.
- L'atelier « Echange de savoir-faire en cuisine », une fois par trimestre, le lieu est à définir.

Les activités sportives

- L'atelier « gymnastique tonique, cardio en musique », se passe à la salle des fêtes le mercredi de 20h à 21h,
- L'atelier « Pilate » aura lieu le mercredi matin ou le vendredi soir à la salle des fêtes de Mamirolle,
- L'atelier « Stretching » se fait le vendredi matin de 10h30 à 11h30 à la salle des fêtes de Mamirolle,
- L'atelier « Yoga » continue avec un nouveau professeur, retraite oblige, aux mêmes horaires soit 18h30 à 19h45 le jeudi soir à la salle des fêtes de Mamirolle,
- L'atelier « Step Adultes » reprend le jeudi soir de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Mamirolle.
- Et bien-entendu, la bibliothèque « Ma Bulle » vous accueille au centre commercial.

Une plaquette des activités de l'Association avec les référents d'ateliers, les tarifs, horaires, diverses informations a été distribuée fin août et est à votre disposition sur notre stand au forum.

Nous restons à votre écoute,

Marie-Anne BARBIER
Présidente A.F.R. de Mamirolle

Reprise pour la chorale Au Fil des Chants



La saison 2017-2018 qui a vu cet ensemble se produire à Trepot, Dannemarie-sur-Crête, Pirey et Busy, s'est terminée le 24 juin dernier par un concert à l'église de Mamirolle au cours duquel la chorale Au Fil des Chants a reçu le groupe des « Gens Chanteurs » de Fontain.



Un public nombreux et chaleureux a pu, à cette occasion, apprécier le travail fourni sous la baguette de son chef de chœur Marie-Line AUBRY.

Après deux mois de vacances bien méritées, la reprise des répétitions pour les personnes intéressées est programmée le

**mardi 11 septembre à 20h00
à l'ancienne mairie
2, rue de l'église à Mamirolle**

Quelques places (hommes ou femmes) sont encore à prendre au milieu des choristes de l'an dernier. Ceux-ci vous accueilleront avec plaisir dans une ambiance chaleureuse. Les premières séances vous permettront de vous essayer au chant et de voir si le répertoire proposé (chansons contemporaines et modernes) vous convient.

La méconnaissance de la musique n'est pas un obstacle. Bonne humeur et assiduité sont les atouts qui vous permettront de vous fondre dans ce groupe de passionnés.

Si vous le désirez, vous pourrez obtenir des renseignements au cours du forum des associations le 1er septembre à la salle des fêtes de Mamirolle ou en téléphonant au 03 81 60 33 03 ou au 06 88 01 95 57.

Alain Bastaert, référent AFR

Belle fête pour les 30 ans de la Mancine



Le 23 juin, le gala a débuté avec le défilé des drapeaux des différentes associations du district,

présentés par leurs animateurs. Les sections ont ensuite réalisé leurs prestations devant un public conquis. Un final grandiose



La soirée était marquée par l'envie d'honorer et de valoriser le travail des bénévoles, ils ont tous été nommés et applaudis par les 320 personnes qui sont restées pour se restaurer.

Michel et Jeannine FIGARD nous ont annoncé leur intention de cesser leur activité au sein de l'association pour profiter de leurs enfants et petits-enfants. Je dois dire que lorsque j'ai pris la présidence en 2005, je savais pouvoir compter



a clôturé cette première partie des festivités. Il s'agissait de faire un gâteau d'anniversaire avec toutes les sections, garni de trente bougies au milieu du gymnase et ce sont les petits de la section initiation avec le public qui les ont soufflées.

Lors de l'apéritif offert par La Mancine nous avons récompensé plusieurs personnes méritantes :

Par la Municipalité et à la demande de la Mancine, pour honorer leur investissement à toutes les manifestations de l'association qui anime le village et fait rayonner le nom de la Mancine et de Mamirolle, la médaille de «**L'engagement au bénévolat associatif**» a été remise par La Municipalité à Monique et Robert POURCELOT, Françoise LECLERC, Jeanine et Michel FIGARD, Florence BETTINELLI, Florence



ULAS, Patrick LECHINE, Jean Luc PELLETEY et Denis ROGNON.

Par la Fédération Sportive et Culturelle de France et à la demande de La Mancine, pour honorer leur dévouement et leur investissement au service des adhérents, ont été remis les décorations de «**Reconnaissance Fédérale**» à :

- La Fédérale argent à Françoise LECLERC
- La Fédérale vermeil à Jeanine et Michel FIGARD
- La Fédérale bronze à Denis ROGNON



sur eux. Ils ont été deux piliers essentiels à mon engagement. Michel était toujours prêt pour entretenir le matériel ou faire du rangement dans le gymnase. Jeanine était un peu la Mamie des poussines, très proche de chacune, elle savait les encourager et leur apprendre les bases pour réaliser les enchaînements sur les agrès. En tant que membres du CA, ils ont toujours apporté leurs avis pertinents et judicieux, avec pour seul objectif le bon fonctionnement de l'association. Nous leur souhaitons tout le bonheur possible. Bonne route Jeannine et Michel.

Le repas était animé par le groupe «Subtile Idée» et pour terminer le groupe «Ambersand» (dont un membre est licencié à La Mancine, Valentin DEBOIS). Les deux concerts ont animé la soirée.

Après une mise en sécurité du site, des irréductibles de La Mancine, ont refait l'histoire des moments passés en regardant des photos et films.

Et dimanche matin le rangement a débuté mais doucement car la nuit a été longue. Il y avait encore un peu de travail le lundi mais nous voilà déjà repartis pour préparer la saison prochaine.

Nous lançons un appel aux parents, sans l'arrivée de nouveaux animateurs, certaines sections sont déjà fermées aux inscriptions.
Denis Rognon, Président La Mancine



Ouverture d'un atelier d'écriture

La bibliothèque vous propose d'appréhender une nouvelle activité autour de l'écriture, sans prétention, pour le plaisir, le rire et le délire !

Nous en parlions depuis quelque temps et certains d'entre vous avaient manifesté leur enthousiasme.

Une première séance gratuite aura lieu le

Samedi 8 septembre
de 09h30 à 12h30 et/ou
de 13h30 à 16h30
Rdv à la bibliothèque

Possibilité de participer aux 2 séances

Si cela vous convient, nous prolongerons l'échange lors d'un repas tiré du sac, quelle que soit la séance à laquelle vous souhaitez participer.

Au cours de cette première séance ludique, nous ferons connaissance et prendrons plaisir à interagir, jouer avec les mots, délirer, rire, découvrir la richesse de nos imaginaires conjugués et un peu de l'immense fantaisie qu'offre un atelier d'écriture*...

Vos ados (à partir de 14 ans) seront, bien sûr, les bienvenus et nous serons ravi(e)s de les accueillir.

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire et à faire parvenir le coupon ci-dessous à la bibliothèque par mail à bibliotheque.mamirolle@gmail.com ou directement dans la boîte à lettres.

Au plaisir de vous retrouver pour cette expérience pour laquelle vous n'aurez besoin que de papier, crayon, stylo ou tablette, PC portable, (en fonction de vos habitudes d'écriture) et de votre bonne humeur !

* Ce qu'est idéalement l'atelier d'écriture :

- Un lieu de partage, de libre circulation des idées et de l'écrit et pourquoi pas, de franche rigolade et de délire, où l'on «se raconte des histoires»,
- Un générateur d'énergie et de lien,
- La mise en lumière de chacun(e) toujours entouré(e) de la bienveillance et de l'attention du groupe,
- La réalisation du désir d'expression de chacun (intellectuelle et vocale),
- Un hommage à la langue.

Dominique Dereux

Nom.....
Prénom
Adresse
.....
Mail.....
.....
Tél.

J'assisterai à l'atelier du 8 septembre **matin**

J'assisterai à l'atelier du 8 septembre **après-midi**

Possibilité de participer aux 2 séances

Don de livres à «Ma Bulle»

A l'occasion du concours départemental mixte poussins du 10 juin 2018 organisé conjointement par les Gâs de la Vallée d'Ornans et la Mancine de Mamirolle, les 26 associations de Franche-Comté regroupant 900 gymnastes ont joué le jeu pour que le thème du partage « le don de livres » retenu par le comité d'organisation soit une réussite. Nous avons demandé à chaque enfant de chaque association de donner un livre de leur bibliothèque. Il pouvait s'agir de livres pour enfants de 0 à 8 ans, d'albums à colorier, de BD...

Le comité d'organisation avait proposé ce thème sur la journée complète :

- Dans un premier temps, un espace animation était proposé dans chaque gymnase, à Ornans et à Mamirolle ; espace où les enfants pouvaient aller colorier, peindre et lire des histoires durant la journée.
- Dans un deuxième temps, au début du festival et au moment du palmarès, les enfants ont défilé par association avec leur livre dans les 2 mains, bras tendus en l'air. Ce fut un moment émouvant d'assister à ce grand défilé de solidarité.



Ces livres ont ensuite été distribués dans les écoles, bibliothèques, hôpitaux... Plusieurs écoles du canton d'Ornans ont reçu des Gas de la Vallée un lot de livres.

A Mamirolle, c'est la bibliothèque municipale «Ma Bulle» qui a bénéficié d'un don de 80 livres de très belle qualité.

La Mancine outre son rôle d'association sportive assume également un rôle culturel dont elle est très fière, car cela correspond bien à ses valeurs.

Peggy Ruffin, au nom de la bibliothèque, a remercié chaleureusement Denis Rognon, représentant La Mancine, venu lui apporter les livres.



Pour le Comité d'organisation, le Président Denis Rognon

L'école est finie, c'est la fête !

Comme tous les ans, l'Amicale des Parents d'Elèves, en lien avec les enseignants, les Francas et la Bibli, a organisé la fête de l'école, le 29/06/18, pour le plus grand plaisir des enfants et des parents. L'après-midi jeux s'est terminée par les chants des enfants devant un public conquis !



Fête du village le 02/09/18

Cette année, pour tenter de conjurer le mauvais temps, le Comité d'Animation organise la fête du village avec son traditionnel vide-grenier, début septembre, soit le

dimanche 2 septembre

Pour le vide-grenier, les inscriptions se font auprès de Catherine Mairot, tél. 03 81 55 84 26.

Pour la fête du village, deux manèges ont été réservés : le petit lutin pour les enfants et un toboggan gonflable.



Boissons, petite restauration et animations-surprises seront proposées par les membres du comité d'animation.

Nous vous attendons nombreux, en vertu de l'adage «plus on est de fous, plus on rit», pour que la fête du village soit belle.

Jean-Pierre Gaulard

Café de Rentrée

Comme chaque année, le jour de la rentrée scolaire, l'Amicale des Parents d'Elèves organisera un petit moment de convivialité pour les parents autour d'un café de bienvenue. Ce temps sera l'occasion pour les bénévoles de l'Amicale de présenter l'association, les actions menées et aussi de rencontrer les nouveaux parents.

Côté bilan, au cours de l'année scolaire 2017/2018, l'Amicale des Parents d'Elèves a soutenu les projets et sorties scolaires à hauteur de 7 500€ dont 2 200€ pour la classe neige des CE2 et CM2 et 3 000€ pour la classe natation à Mouthe des CP et CE1.

Avec 4 départs en 2018 et 9 qui s'annoncent pour juin 2019, l'Amicale va devoir renouveler son équipe. Alors jeunes parents, aidez-nous à poursuivre nos actions et rejoignez nous.

Et bien sûr, rendez-vous **lundi 3 septembre** à partir de 8h15 devant l'école.

Céline Hirschy,
Présidente Amicale des Parents d'Elèves



Les Vétérans du Foot : 30 années d'amitié

En cette année 2018, l'association des Vétérans du Foot de Mamirolle fête ses 30 années d'existence. Pour l'occasion, le samedi 2 juin dernier, une centaine de personnes, membres actuels ou anciens de l'association avec leur famille se sont retrouvées au stade de Mamirolle. Tous les partenaires qui soutiennent l'association étaient également invités ainsi que les élus de la commune.



La journée a commencé par un match de gala contre l'équipe des vétérans de Gevrey-Chambertin avec laquelle les échanges durent maintenant depuis quelques années. Dès la fin du match, un apéritif a réuni tous les participants, au cours duquel ont été partagés les souvenirs et moments forts de l'association.

L'Association des Vétérans du Foot de Mamirolle a été fondée en 1988 sous l'impulsion d'Alain Brenet et de

Jean-Marie Vuilleumier. Gabriel Tholomier en a été le premier président. Lui ont succédé : Jean-Marie Vuilleumier, Georges Gomot, Joël Manteau, Philippe Bergez puis Dominique Maillot. Philippe Bergez est redevenu l'actuel président, et Jean-Marie Vuilleumier le coach historique.

L'état d'esprit de l'association n'a pas changé depuis ses débuts, et reste conforme à l'objectif inscrit dans ses statuts : la pratique conviviale du foot. Ainsi convivialité et amitié sont les principes essentiels sur le terrain et dans toutes les activités, auxquelles sont régulièrement associées les familles.

Chaque saison, une vingtaine de matchs sont joués dont la moitié «à la maison», contre des équipes qui apprécient d'être reçues à Mamirolle. Les joueurs et, plus généralement, les membres de l'association sont à quelques exceptions tous résidents des communes de Mamirolle, Le Gratteris ou La Chevillotte.

Régulièrement de nouveaux résidents de la commune adhèrent à l'association qui contribue ainsi à l'intégration des nouveaux mamirollais. La convivialité et la solidarité qui règnent au sein des Vétérans se retrouvent dans l'organisation de diverses manifestations tout au long de l'année : Loto, fondue géante, concours de tarot et, en particulier, dans la participation au Téléthon.

La saison 2017-2018 est finie. Rendez vous mi septembre pour la reprise des matches.

Les vétérans seront également présents comme chaque année au forum des associations pour accueillir d'éventuels nouveaux adhérents et présenter les dates des manifestations 2018-2019

Jean-Louis Berner

Une pensée pour Colette Chassaing

Mme Chassaing, décédée le 24/05/18 à l'âge de 79 ans était une figure de Mamirolle où elle a vécu plus de 30 ans avec Pierre, son mari, très impliqué dans le handball.

Adjointe puis conseillère pendant de nombreuses années sous le mandat de M. Brenet, pour lequel elle avait beaucoup d'admiration, elle a contribué au lancement de la gymnastique féminine.

Avec Suzanne Jolibois et le handball, elle organisait de formidables soirées du réveillon. Elle a également fait partie de l'atelier féminin à ses débuts.

A la retraite de Pierre, ils sont partis en Bretagne, à Cancale, qui était leur fief... Ensuite, restée seule, ne pouvant plus assumer les charges de sa maison, elle est partie à Rennes rejoindre son frère et sa soeur.

Elle n'a pas profité longtemps de son appartement, sa santé s'étant vite dégradée. Elle a été bien entourée par ses enfants, Brigitte, Philippe et Nathalie.

Jeannine Eckert

Info radar

Le radar se trouve au même endroit que précédemment, rue du Stade, en entrant dans le village.

Les résultats sont encore catastrophiques :

- 15% des conducteurs respectent la limitation de 50 km/h ! Merci à eux.
- la moitié passe à moins de 65 km/h...
- 18,8% ont une vitesse comprise entre 70 et 80 km/h Ce qui représente 4 400 véhicules...
- et 11,5% entre 80 et 110km/h.
- soit un total de 30,3% de conducteurs vraiment dangereux !
- enfin 0,45% ont une vitesse supérieure à 110km/h ! Ces «grands délinquants» représentent une centaine de passages.



Comparé à «l'info radar» du mois de juin, on note un léger mieux mais la pédagogie ne fait vraiment pas beaucoup d'effets.

Peut-être que faire appel à nos porte-monnaies fera revenir la raison...

Ernest Coppola

Nouvelle activité à Saône Initiation à l'Aéronautique



Créée en mai 2018 par M. Poizot, professeur diplômé de l'Education Nationale, l'Association «Initiation à l'aéronautique» proposera à partir de septembre des cours d'initiation.

Ces cours sont accessibles au public ados (à partir de 13 ans) et adultes et proposés à raison d'une séance par semaine sur 30 semaines et permettront de découvrir :

- la météorologie,
- l'aérodynamique,
- la connaissance des aéronefs,
- la réglementation, la navigation et la sécurité
- l'histoire de l'aéronautique

Contacts, renseignements et inscriptions le samedi 08 septembre au forum des associations à Saône ou par tél. :

Valérie POIZOT..... 06 71 13 81 48
Christopher POIZOT..... 06 89 53 03 54

Parallèlement à la création de son association, M. Poizot a publié un ouvrage illustré, basé sur son expérience de pilote et de sa pédagogie d'enseignant diplômé CAEA¹. Ouvrage accessible aux néophytes comme aux passionnés, il est l'outil indispensable des candidats au BIA², ainsi qu'à toute personne préparant les licences de pilote LAPL³ et PPL⁴ et se révélera plus généralement un outil précieux pour qui souhaite développer ou consolider sa connaissance de l'aviation.



Grâce à cet ouvrage, il souhaite susciter et initier des vocations d'avenir pour les jeunes parmi les centaines de métiers liés à l'aéronautique sans oublier les « simples » passionnés qui souhaitent réaliser leur rêve de voler.

Ce livre est disponible dans toutes les librairies et plateformes de vente en ligne ainsi que dans les magasins Super U du Doubs.

FM

- 1 CAEA : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique
- 2 BIA : Brevet d'Initiation à l'Aéronautique
- 3 LAPL : Light Aircraft Pilot Licence
- 4 PPL : Private Pilot Licence

Le CMJ à Europa Park



Les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) découvrent l'Europe à Europa-Park, après avoir vécu une année d'échanges, de projets dont certains verront le jour d'ici la fin d'année.

Pour clôturer cette année scolaire et après un mois de mai de recherche sur l'Europe au travers de médias papiers et informatiques, le CMJ a choisi d'aller se détendre dans le mythique parc allemand d'Europa Park tout en enrichissant sa culture sur l'Europe.

Le trajet fut un moment de travail avec des questionnaires autour de l'Europe, l'Allemagne et la République Tchèque (pays avec lequel Mamirolle est jumelé).

Au-delà des nombreuses attractions que propose Europa Park, leur participation à un rallye des savoirs leur a permis de passer d'un pays à l'autre en prenant conscience du souci du détail apporté par le parc d'attraction pour représenter les différents pays. En particulier lors de la découverte d'un morceau du mur de Berlin ou de la devise de la France « Liberté - Egalité - Fraternité » inscrite dans le quartier français. Ce rallye s'est conclu par une petite récompense : un certificat et une petite figurine à l'effigie du parc.



Par ailleurs, je tiens à remercier l'ensemble du CMJ pour leur engagement, leur implication et leur assiduité durant cette année scolaire. Je tiens également à les remercier pour leurs jolis cadeaux et pour l'organisation d'un apéritif festif avant des vacances estivales bien méritées.

Séverine Seyer

Boucherie ambulante Berna

Après avoir tenu leur boucherie pendant 26 ans à Laissey et suite à la fermeture programmée de l'usine Bost qui a engendré une baisse drastique de



leur chiffre d'affaires, Jean-Luc Berna, boucher, charcutier, traiteur de formation¹, et son épouse, Sylviane, ont décidé de recentrer leur activité sur les tournées - qu'ils pratiquaient déjà localement - et les marchés (Besançon, Thise, Novillars...). Ils ont juste agrandi leur rayon d'action et font des tournées jusque dans les villages du plateau.

M. Berna se fournit en boeuf, veau, porc et agneau directement chez le grossiste «PY - la viande naturellement» dont les bêtes proviennent d'élevages artisanaux de Bourgogne-Franche-Comté en méthode traditionnelle. Les animaux sont nourris à partir de céréales produites sur les exploitations. Ses volailles proviennent d'élevages en Bresse et Saône et Loire.

M. Berna a conservé son laboratoire et confectionne lui-même toute sa charcuterie : saucisses, fromage de tête, jambon à l'os, salades... Avec son épouse, il assure également un service traiteur, produits en vente dans le camion et prestations sur commande, **tél. 03 81 55 51 57 en soirée.**

Il a noué des partenariats avec les producteurs de légumes sur les marchés auxquels il achète les légumes entrant dans la composition de ses produits traiteurs. Depuis qu'il vient à Mamirolle, il achète ses produits laitiers à l'ENIL qu'il revend sur d'autres tournées... Les oeufs proviennent de Pierrefontaine-les-Varans. Il propose également quelques produits d'épicerie de dépannage.

Son camion est doté d'une technologie d'avant-garde, il est entièrement autonome pour la production du froid et l'alimentation de ses machines de boucherie, trancheuse, hachoir... L'électricité est stockée dans des batteries au lithium qui se rechargent en roulant, le tout est géré informatiquement.

Pour l'instant, le camion-boucherie s'installe à Mamirolle avec l'autorisation de la mairie, que le couple remercie,

tous les mercredis de 8 h 30 à 13 h 00
Place des Noyers

Mme et M. Berna envisage également la livraison à domicile, sur demande, les mercredis après-midi. Bienvenue à eux.

FM

- 1 Il a travaillé 10 ans chez Bonnet, boucher, charcutier, traiteur renommé de Besançon.

Agenda



- **01/09/18 - Forum des Associations** Commune de Mamirolle
10h - 12h - Salle des fêtes
- **02/09/18 - Fête du village et vide-grenier** Comité d'Animation
8h00 - 18h00 - Autour de la salle des fêtes
- **03/09/18 - Café de rentrée** Amicale des Parents d'Elèves
8h15 - Devant l'école
- **07/09/18 - Promenons-nous dans les bois** La Toupie
9h00 - 11h30 - Salle du Périscolaire
- **14/09/18 - Animation** Relais Assistantes Maternelles
9h00 - 11h30 - Salle du Périscolaire
- **15/09/18 - Observation des oiseaux**..... Marais de Saône
9h00 - 12h00 - Gratuit, réservation obligatoire - tél.03 81 55 48 75
- **18/09/18 - Rentrée en fanfare** Bébés-Livres
10h30 - 11h30 - Bibliothèque «Ma Bulle»
- **Du 19 au 21/09/18 - Le marais en calèche**..... Marais de Saône/COPC
Réservé à un public handicapé ou mixte - Réservation auprès du Centre Omnisport Pierre Croppet , tél. 03 81 81 68 85
- **21/09/18 - Promenons-nous dans les bois** La Toupie
9h00 - 11h30 - Salle du Périscolaire
- **22/09/18 - Patrimoine et traditions au marais** Marais de Saône
9h00 - 12h30 - Gratuit, réservation obligatoire - tél.03 81 55 48 75
- **30/09/18 - Concert «Joël chante Brel»**..... AFR de Mamirolle
15h00 - Salle des fêtes
- **02/10/18 - La ferme**..... Bébés-Livres
10h30 - 11h30 - Bibliothèque «Ma Bulle»
- **06/10/18 - Ponnyboy forever** Bibli «Ma Bulle»
20h30 - Salle des Fêtes - Entrée Adultes : 8 € - Enfants < 15 ans, gratuit
- **04/11/18 - Bourse aux jouets** Mairie de Mamirolle
9h00 à 13h00 - Salle des Fêtes :
Réservations Mairie 03 81 55 71 50 ou M. Lethier 06 70 99 42 14

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail..... mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>
Site: www.mamirolle.com
Allo urgence mairie07 85 47 80 78

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin
S. Seyer - C. Manganoni
Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet



Tous les jeudis

Les jeudi 5 et 20 septembre

Forum des Associations

Présentation des différentes associations sportives et culturelles présentes sur la Commune, pour les enfants et les adultes.

Vin d'honneur offert par la Commune

1^{er}
sept.
2018
de 10 h à 12 h
Salle des fêtes de
Mamirolle

